

**Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse-
Gélise-Auzoue**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2022
PREVISIONNEL 2023**

Avec le soutien des partenaires techniques et financiers

DÉPARTEMENT
DU GERS



SOMMAIRE

Introduction	4
RAPPORT D'ACTIVITE 2022	5
A – Présentation du syndicat	5
SMBV OGA	5
1-Rappel du contexte et des moyens.....	5
2-L'action du syndicat en 2022.....	8
B – Bilan de l'activité du technicien 2022	11
1 – Description du poste de technicien pour 2022.....	11
2 – Les actions réalisées en 2022.....	11
3 – Bilan du poste de technicien et perspective.....	13
RAPPORT D'ACTIVITE PREVISIONEL POUR L'ANNEE 2023	14
A – Activité prévisionnelle du syndicat	14
1 – Actions prévues par le SMBV OGA.....	14
B – Répartition horaire et coûts du technicien pour 2023	15
1 – Répartition horaire	15
2 – Coût du poste de technicien pour 2023.....	16

INTRODUCTION

En 2011, 5 structures gestionnaires de cours d'eau du Nord-Ouest Gersois que sont :

- SIBV Osse - Guiroue - Auzoué
- SIAB Midour - Douze
- SIA de la Gèle
- SAB Gélise - Izaute
- SMA Izaute - Midour

ont mutualisé l'appui technique de 2 techniciens rivières dans le but de poursuivre des actions en faveur des rivières, respectueuses de la diversité biologique et de la dynamique naturelle.

Sur ce territoire comprenant un linéaire d'un peu plus de 500 kms de cours d'eau principaux, l'objectif est la mise en œuvre d'une politique de gestion globale et cohérente des cours d'eau ainsi que l'atteinte du bon état fixé par la DCE.

Pour ce faire 2 techniciens évoluent sur le territoire et bénéficient d'un appui des techniciens de la CATER du Département du Gers qui entretiennent un contact régulier, partagent leur expérience sur ce territoire et mettent à disposition leur données.

En 2018, la nouvelle compétence GEMAPI a complètement modifié la structuration des syndicats. En effet afin d'avoir des territoires d'intervention plus cohérents et une gestion des rivières par bassins versants, des fusions ont été opérées et de nouveaux Syndicats ont été constitués.

Désormais, 2 syndicats structurent le territoire du nord-ouest Gersois et partagent les mêmes locaux, à savoir :

- le Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze ;
- Le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, Gélise, Auzoué ;

Il y a un technicien pour chaque syndicat.

Le présent rapport d'activité a pour objet de faire état de l'ensemble des missions réalisées au cours de l'année 2022.

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2022

A – Présentation du syndicat

LE SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANT DE L'OSSE, GELISE, AUZOUÉ



44 rue Victor Hugo - 32 190 Vic Fezensac

Tél. 05 81 67 01 81

1 / Rappel du contexte et des moyens

1.1 / Présentation

1.1.1 / Le Syndicat

<p><u>Adresse :</u> 44 rue Victor Hugo 32 190 VIC-FEZENSAC</p> <p><u>Secrétariat :</u> Tél.: 05 81 67 01 81 Fax.: 05 62 09 22 46 Mail : smbvoga@gmail.com</p> <p><u>Technicien :</u> Tél : 06 12 67 45 88 / 05 81 67 01 81 Mail : sia.oga@orange.fr Site internet : www.sia-rivieresarmagnac.fr</p>	<p><u>Président de la structure :</u> Gérard MIMALE</p> <p><u>Vice-présidents :</u> Etienne VERRET, J-Luc DELLA VEDOV, Michel LABURTHE, Robert FASAOLO</p> <p><u>Secrétaire :</u> Monique DARMAGNAC</p> <p><u>Technicien :</u> Benoît RAYON</p>
--	---

Le Syndicat Mixte des Bassins Versants de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoué est une structure qui a été créée au 1^{er} janvier 2018.

Ce syndicat est né de la fusion de 2 structures : le **Syndicat Intercommunal des Bassins Versants de l'Osse-Gélise-Auzoué** et du **Syndicat d'Aménagement des Bassins de la Gélise et de l'Isaute**.

Ces deux anciens syndicats furent créés dans les années 60 - 70 dans le but de réaliser des travaux d'assainissement des parcelles et parfois même de recalibrage et d'endiguement.

Ces travaux ont été accompagnés d'un entretien drastique (coupes à blanc) des cours d'eau.

Dans les années 2000 avec l'arrivée de la DCE ainsi que la Loi sur l'Eau, les travaux engagés sont désormais plus sélectifs (abattage des arbres penchés, enlèvement d'embâcles, sélections des jeunes pousses) et visent à reconstituer une ripisylve diversifiée tout en maintenant une capacité optimale

d'écoulement.

Budget fonctionnement du SMBV OGA :

Depuis le 1^{er} janvier 2018 et la mise en place de la GEMAPI ce sont les Communautés de Communes du territoire qui sont membres et cotisent au syndicat et non plus les communes.

Le montant des cotisations annuelles des EPCI-FP s'élève à 100 000 €.

Clef de répartition

Superficie BV	30%	1 095 km²
Linéaire Cours d'Eau Principaux	40%	1 841 kms
<i>Sous critères (masses d'eau, TBE et Réservoir Bio)</i>	<i>90%</i>	<i>374 kms</i>
<i>Chevelu hydro</i>	<i>10%</i>	<i>1 467 kms</i>
Pop 2015 Rap BV	30%	24 811

1.1.2 / Les EPCI-FP membres du SMBV Osse/Gélise/Auzoué

*Communauté de Communes du **Bas Armagnac** (2 communes)*

*Communauté de Communes du **Grand Armagnac** (11 communes)*

*Communauté de Communes **d'Artagnan en Fezensac** (19 communes)*

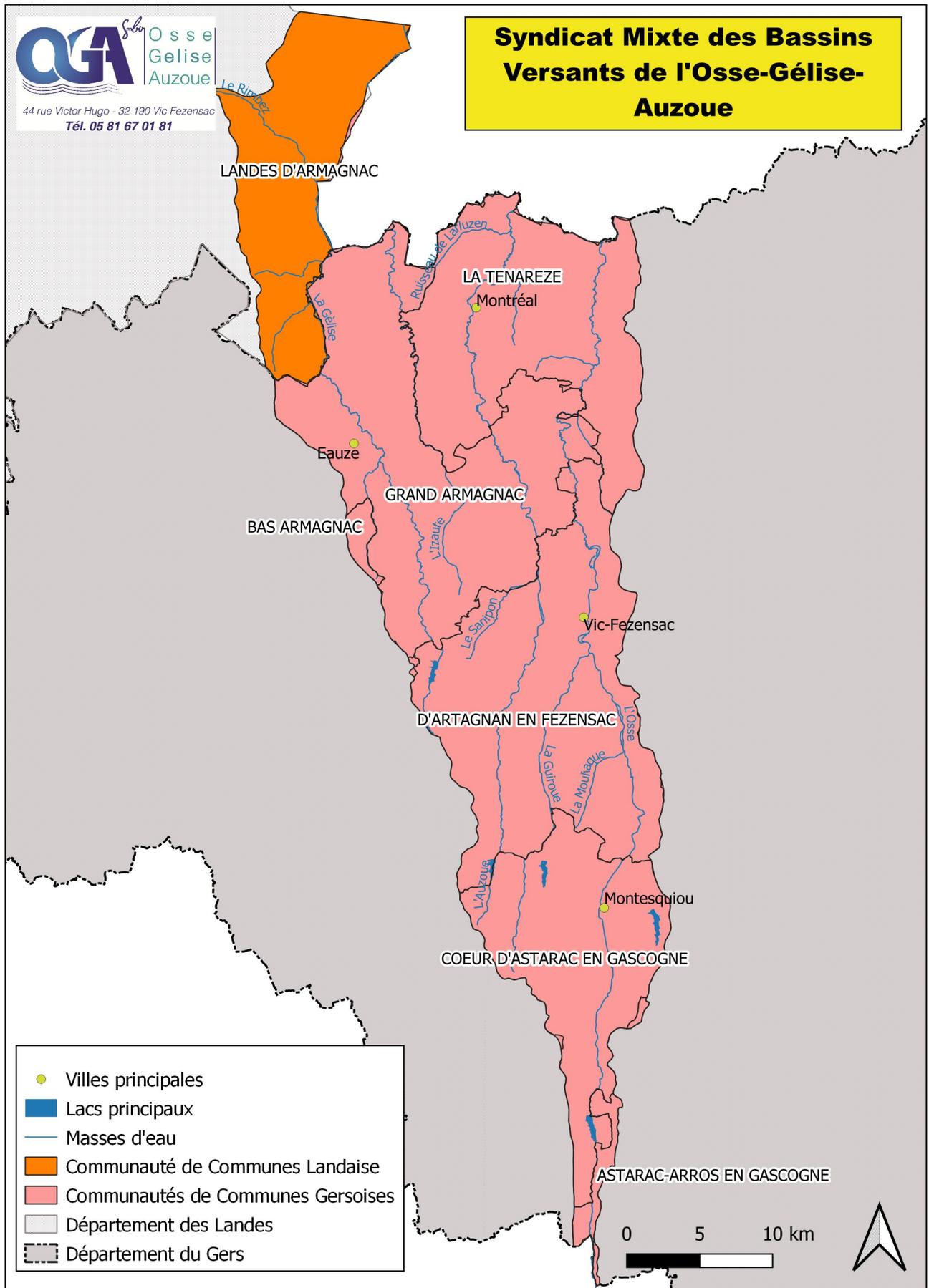
*Communauté de Communes **Cœur d'Astarac en Gascogne** (15 communes)*

*Communauté de Communes **Astarac-Arros en Gascogne** (6 communes)*

*Communauté de Communes des **Landes d'Armagnac** (8 communes)*

*Communauté de Communes de la **Ténarèze** (15 communes)*

1.1.3 / Les masses d'eau du territoire du Syndicat



2 / L'activité du Syndicat de rivière en 2022

2.1 / Les travaux réalisés par le SMBV Osse/Gélise/Auzoué

N'ayant plus de DIG valide et étant en plein dans la révision du plan pluriannuel de gestion ainsi que de la déclaration d'intérêt général, le Syndicat n'a pas réalisé de travaux cette année.

2.2 / Révision du Plan Pluriannuel de Gestion

Depuis 2019 le SMBV Osse-Gélise-Auzoué a engagé une procédure de renouvellement de son PPG. Afin d'être le plus cohérent, ce renouvellement de PPG se fait en concertation avec la partie Lot et Garonnaise. L'intérêt est d'avoir à terme un document commun sur le territoire du BV OGA.

Pour ce faire, la partie état des lieux / diagnostic a été réalisée entre septembre 2019 et juin 2020 sur l'ensemble du BV.

Les données ainsi récoltées selon le protocole « Salamandre » ont été saisies au sein du Département du Gers.

En 2021, un questionnaire a été envoyé aux communes afin d'avoir le ressenti du territoire sur la rivière et les actions à mettre en place dans le futur programme.

Les Communautés de Communes ont également été concertées lors de plusieurs réunions. L'intérêt étant bien sûr de faire participer le territoire à l'élaboration du nouveau PPG.

Ces différentes étapes terminées, au printemps 2022 le syndicat a fait établir des devis auprès de bureaux d'études afin d'être assisté dans l'élaboration du nouveau programme de gestion ainsi que pour la rédaction des dossiers réglementaires (Dossier Loi sur l'Eau et Déclaration d'intérêt Général).

Le bureau d'étude HYDRETTUDES a été retenu au printemps et a commencé la prestation en suivant.

En complément de l'état des lieux réalisé avec la méthode « Salamandre », une première phase de terrain a été réalisée durant l'été par le bureau d'étude. Cette dernière a permis au bureau d'étude de s'approprier le territoire et d'aller voir certains points particuliers.

En octobre une réunion avec le Comité Technique a permis de présenter l'état des lieux ainsi que les différentes phases à venir.

Le bureau d'étude a proposé également de créer un « outil métier simplifié » permettant de collecter via un outil numérique la donnée terrain. La démarche implique également que les agents soient formés afin d'être autonome. Les élus ont validé cette approche.

2.3 / Appui technique

L'appui technique du syndicat a pour objectif d'aider les riverains, les entreprises ou les collectivités à définir leur projet en lien avec un cours d'eau et de proposer des solutions techniques.

Les techniciens ont répondu présent en 2022 afin d'aider particuliers ainsi que collectivités.

2.4 / Site Natura 2000 " La Gélise"

Le Syndicat Mixte du Pays d'Albret, structure animatrice du site Natura 2000 de la Gélise, a embauché Marine FONT en janvier 2016 afin d'animer le site et mettre en place les différentes actions (contrats, chartes, valorisation pédagogique...). Le site de la Gélise étant en grande partie dans le Gers, le SMBV OGA participe donc au coût du poste.

L'animatrice et le technicien ont été en contact tout au long de l'année.

2.5 / SAGE Neste et Rivières de Gascogne

Le SAGE va permettre de définir une politique de l'eau coordonnées à l'échelle du territoire Neste et Rivière de Gascogne.

6 commissions géographiques ont été définies (présidées par les structures GEMAPI) dont l'objectif est de travailler sur l'état des lieux et le diagnostic avec les parties prenantes du territoire afin de faire une proposition à la CLE (Commission Locale de l'Eau).

La commission Osse-Gélise-Auzoué s'est réunie le 21 avril et une visite du lac du Lizet a été faite.

2.6 / Problématique de coupes drastiques de ripisylve...

Également au cours de l'année le technicien a pu observer une tendance grandissante pour le bois énergie dans le Gers poussant parfois certaines entreprises à intervenir chez des particuliers sans réel « gestion » dans les coupes de ripisylve. Beaucoup de secteur se sont retrouvés à nu avec toutes les répercussions que cela peut avoir sur le milieu.



L'Auzoué à Lannepax

Le SM3V (Syndicat Mixte des 3 Vallées), qui gère la rivière Gers a ainsi écrit durant l'année au Préfet (courrier signé des syndicats de rivières et d'eau potable du Gers) afin de l'alerter sur ce type de travaux qui plus est en période d'étiage et participant grandement au réchauffement de l'eau. Pour rappel au-delà de 25 ° C il n'est théoriquement plus possible de capter l'eau dans une rivière pour son traitement en eau potable.

2.7 / Bilan du Syndicat

L'année 2022 fut pauvre en travaux, la priorité étant donnée au renouvellement du PPG. Le technicien a réalisé beaucoup de ses missions au bureau.

La fin d'année a été marquée par les niveaux d'eau extrêmement bas ce qui a entraîné de fortes mortalités de poissons notamment sur l'Auzoué. Les tensions autour de l'eau sont de plus en plus marquées il va de soit que le syndicat aura un vrai rôle à jouer dans les futures décisions qui seront prises concernant la gestion de l'eau.

B – Bilan de l'activité du technicien en 2022

1 / Description du poste de technicien pour l'année 2022

- Nom du technicien de rivières : Benoît RAYON
- M. RAYON est employé par le S.M.B.V de l'Osse, de la Gélise et de l'Auzoué et conventionné pour la Gèle avec le Syndicat d'Aménagement de la Baïse et Affluents.
- Coût horaire réel pour l'année 2022 du technicien :
Benoit RAYON : 79 668.91 € soit 398.3 €/jour (200 jrs)
- Financement du poste :

Le poste de M. RAYON est financé en 2022 :

- par le S.M.B.V Osse/Gélise/Auzoué (avec mise à disposition pour 96 heures au S.A.B.A pour la Gèle)
- par l'Agence de l'Eau (à hauteur de 50% du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3000 €)

2 / Les actions réalisées en 2022

❖ Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et réglementaires...	Nombre d'heures : 300 h
❖ Relevé terrain	Nombres d'heures : 100 h
❖ Appui technique à la réalisation des travaux, effectués soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux...	Nombre d'heures : 150 h

Nombre total d'heures : 550 heures

Suivi

❖ Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrains, cartographie, propositions d'intervention au syndicat...	Nombre d'heures : 500 h
❖ Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites	Nombre d'heures : 100 h

d'accumulation des déchets flottants, instabilités de berges, plantation récentes, lieux fréquentés par le public...	
❖ Etablissement de diagnostics précis et propositions d'interventions urgentes suite à un événement particulier : crue, destruction d'ouvrages, pollution accidentelle	Nombre d'heures : 100 h

Nombre total d'heures : 700 heures

Animation et sensibilisation :

En 2020, les techniciens ont régulièrement rencontré les riverains, notamment lors des tranches de travaux quand les techniciens suivaient les chantiers ou lors de réunions. Cela a été l'occasion de sensibiliser les riverains de la rivière.

Outre les actions d'information et de sensibilisation, les techniciens ont participé aux réunions organisées tout au long de l'année par les partenaires techniques et financiers.

❖ Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières	Nombre d'heures : 100 h
❖ Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence	Nombre d'heures : 65 h
❖ Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires, riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence...)	Nombre d'heures : 175 h
❖ Elaboration et diffusion du rapport d'activité	Nombre d'heures : 10 h

Nombre total d'heures : 350 heures

Nombre total d'heures réalisées par le technicien en 2022 : 1600 heures

3 / Bilan du poste de technicien et perspectives

Les syndicats de l'Osse-Gélise-Auzoué et du Midour et de la Douze partageant les mêmes bureaux et étant dans une démarche identique de renouvellement de leur PPG respectif il y a eu durant l'année de nombreux échanges entre les 2 structures notamment sur la rédaction du CCTP.
Pour la suite, les 2 structures vont continuer sur cette voie.

Sans DIG depuis 3 ans maintenant le Syndicat ne fait plus de travaux. Il y a donc une forte attente des élus concernant le nouveau PPG. En principe, il devrait être valide pour 2024.

RAPPORT D'ACTIVITÉ PRÉVISIONNEL POUR L'ANNÉE 2023

A - Activité prévisionnelle du syndicat

1 / Actions prévues par le S.M.B.V Osse-Gélise-Auzoué en 2023

1.1 / Etude hydromorphologique sur le BV

Le technicien va continuer de suivre l'étude, des réunions seront à venir en 2023. Lors du dernier COTECH voici l'échéancier présenté par Hydretudes :

- Elaboration du nouveau PPG début 2023
- Validation de la DIG au 1^{er} trimestre 2023
- Outil métier + formation des agents : 1^{er} trimestre 2023

Des travaux découleront de la DIG en 2023, mais à l'heure actuelle rien n'est défini précisément.

1.2 / Appui technique

Le syndicat continuera sa mission d'appui technique aux divers projets entrepris par les riverains ou les collectivités dans la mesure où cela ne monopolise pas tout le temps prévu dans les diverses missions des techniciens.

1.3 / SAGE Neste et rivières de Gascogne

Le syndicat suivra les différentes étapes de la mise en place du SAGE et participera aux diverses réunions comme en 2022.

B – Répartition horaire et coût du technicien pour 2023

1 / Répartition horaire

❖ Elaboration de documents techniques nécessaires, démarches administratives, financières et réglementaires...	Nombre d'heures : 325 h
❖ Relevé terrain	Nombres d'heures : 160 h
❖ Appui technique à la réalisation des travaux, effectués soit par une entreprise, soit en régie : suivi régulier du chantier, relation avec l'entreprise, encadrement et réception des travaux...	Nombre d'heures : 200 h

Nombre total d'heures prévues : 685 heures

- **Suivi**

❖ Actualisation annuelle du programme de travaux, visites de terrains, cartographie, propositions d'intervention au syndicat...	Nombre d'heures : 160 h
❖ Surveillance continue de points singuliers : ouvrages, sites d'accumulation des déchets flottants, instabilités de berges, plantation récentes, lieux fréquentés par le public...	Nombre d'heures : 120 h
❖ Etablissement de diagnostics précis et propositions d'interventions urgentes suite à un événement particulier : crue, destruction d'ouvrages, pollution accidentelle	Nombre d'heures : 175 h

Nombre total d'heures prévues : 455 heures

- **Animation et sensibilisation**

❖ Formation et sensibilisation à la protection et à la gestion des rivières	Nombre d'heures : 125 h
❖ Participation à des formations en rapport direct avec les missions prises en compte par l'Agence	Nombre d'heures : 75 h
❖ Contacts avec les partenaires (élus du syndicat, propriétaires, riverains, administrations, usagers, personnels de l'Agence...	Nombre d'heures : 250 h
❖ Elaboration et diffusion du rapport d'activité	Nombre d'heures : 10 h

Nombre total d'heures prévues : 460 heures

2 / Coût du poste de technicien rivière pour 2023

Le poste de M. RAYON est financé :

- par le S.M.B.V Osse/Gélise/Auzoué avec mise à disposition pour 120 heures au Syndicat de la Baïse (Gèle).
- par l'Agence de l'Eau (50% du coût du poste)
- par le Conseil Départemental du Gers (3000 €)

- Coût horaire prévisionnel du technicien de rivière pour 2023

Poste de Benoît RAYON : 62.60 € /h soit 438.25 €/jour (200 jrs)

- Coût total du poste de technicien de rivière en 2023

Poste de Benoît RAYON : 87 650 €

Autofinancement SMBV Osse/Gélise/Auzoué : **40 800 €**

Agence de l'eau Adour Garonne : 50 % soit **43 850€**

Conseil Départemental du Gers : **3 000 €**